

Fiche de candidature à une admission en 2<sup>nd</sup>e G.T.  
**Sections binationales ABIBAC ou ESABAC.**

ABIBAC : Lycée Calmette à NICE  
ESABAC : Lycée P. & M. Curie à MENTON, Lycée International de Valbonne,  
Lycée du Parc Impérial NICE, Lycée Audiberti ANTIBES

Indiquer le ou les lycées demandés par ordre de priorité :

Etablissement	Ordre de vœu (si 2 vœux)	Internat (s'il existe)
	Vœu n° <input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Vœu n° <input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

NOM : ..... Date de naissance : .....  
Prénoms: ..... Sexe (M ou F) : .....  
Adresse : .....  
..... Tél. : ..... Mail : .....

Etablissement d'origine : ..... En classe de : .....

LV1 : ..... LV2 : ..... Section Européenne : .....

Fait à..... le.....

Signature de  
l'élève :

Signature du  
responsable légal :

Avis motivé du professeur de langue :

Très favorable :  Favorable :  Réserve :  Défavorable :

*Nom et signature du Professeur*

**Avis du Chef d'établissement :** .....

Fait à ..... le ..... Signature du Chef d'établissement :

**Cette fiche doit être déposée ou adressée directement au lycée demandé**

(ou dans les 2 lycées si 2 lycées sont demandés), **à l'attention de Monsieur le Proviseur**

**avant le 5 MAI 2017 à midi, dernier délai.**

**Vous y joindrez :**

- Les résultats scolaires enregistrés dans la langue considérée de l'année en cours,
- Un courrier de demande de l'élève pour intégrer la section demandée. Tout élément faisant référence aux diverses expériences de la pratique de la langue considérée peut y être joint,
- Les avis motivés de l'enseignement de la langue considérée dans le cadre ci-dessus,
- Pour les cas particuliers d'élèves bilingues qui n'auraient pas suivi un enseignement linguistique au collège, l'évaluation peut-être faite lors d'un entretien organisé par le lycée de la section envisagée.

Date de la commission délocalisée d'admission : **Au plus tard le 12 MAI 2016**